



En exercice : 58

Présents : 46

Votants : 45

Séance du 27 mars 2023

Le vingt-sept mars Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 21 mars 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	TRIDON Fabrice, suppléant
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	DALIFARD Alexia, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jean-Luc, suppléant
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, DERVAL Séverine, titulaires
LAUBRIÈRES	/
LIVRÉ LA TOUCHÉ	CHANCEREL Philippe, titulaire, MÉZIERES Hervé, suppléant (ne vote pas)
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	/
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, titulaire
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), CHAUVIN Maxime (Ballots), VALLÉE Jacky (Chérancé), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), GENDRY Daniel (Niafles), BRÉHIN Colette (Laubrières), GARBE Pascale (Méral), de FARCY de PONTFARCY Christine (Quelaines St Gault), PELLUAU Philippe (Renazé), GUILLET Vincent (St Aignan sur Roë).

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains sur les Marches), HAMARD Benoît (Craon), LIVENAIS Norbert (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Maxime CHAUVIN a donné pouvoir à Alexia DALIFARD

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Christine de FARCY de PONTFARCY a donné pouvoir à Laurent LEFEVRE

Marie-Noëlle HINCELIN a donné pouvoir à Catherine DESHOMMES

Secrétaire de Séance : Élu M. Bertrand de GUÉBRIANT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Séance du 27 mars 2023

OBJET 2023- 03/30 : SPORTS - TOURISME

COÛT DE FORMATION BNSSA

Mme Dorinne BALOCHE, Vice-présidente en charge du Pôle Sports - Tourisme, rappelle au conseil communautaire que le Centre Aquatique Intercommunal L'Odysée de Craon propose chaque année une formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de la Mayenne (UDSP53). Cette dernière permet aux stagiaires de devenir « Nageurs-Sauveteurs ».

Après obtention de l'examen final, les jeunes diplômés font le choix, en majeure partie, de rester travailler dans leur structure de formation.

Afin de maintenir l'attractivité de notre formation et au regard de la conjoncture économique actuelle, Mme BALOCHE propose une diminution rétroactive du coût de formation (700 €), amenant celui-ci à hauteur de 550 €.

C'est la raison pour laquelle il est proposé au conseil communautaire de rembourser la somme de 150€ à chaque stagiaire de la session en cours. Liste des stagiaires bénéficiaires :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse
1	LARDEUX	Ilona	24/05/2005	32 rue Pierre Gendry 49500 Segré en Anjou Bleu
2	TROTTIER	Emma	12/12/2005	5 bis rue D'ingrandes Le Louroux béconnais 49370
3	GAUDUCHON	Yana	12/08/2005	15 rue du Pré Cassé 53360 Houssay
4	LE BRIGAND	Victor	10/04/2001	47 rue du faubourg de Béré 44110 Chateaubriand
5	LEROY	Neela	19/02/2006	12 rue des colverts 53200 Laigné Pré D'anjou
6	LE DOEUFF	Manuarii	17/07/2004	12 rue Léon Foucault 49500 Segré

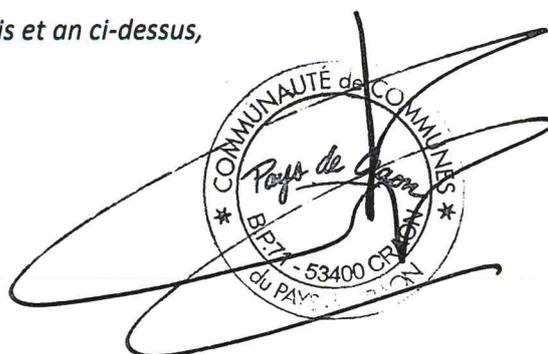
**Considérant la proposition de la commission Sports - Tourisme en date du 14 mars 2023,
Après avis favorable du Bureau en date du 20 mars 2023,**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
À l'unanimité (45 votants) :**

- ⇒ **APPROUVE** le remboursement à hauteur de 150€ par stagiaire participant à la formation 2022-2023
- ⇒ **APPROUVE** pour chaque année, et de manière pérenne, la diminution du coût de formation à hauteur de 150€
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer tout document s'y rapportant.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 05/04/2023*

*Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230327-DELIB20230330-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

